

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME – NORD

DEPARTEMENT DE MAYO – KANI

COMMUNE DE MINDIF

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO – KANI DIVISION

MINDIF COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/R-EN/D-MK/C-MINDIF/CIPM/T-BEC/2025 DU 22/01/2025
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAG CARREFOUR BRIGADE – AUBERGE
MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DU
MAYO – KANI, REGION DE L'EXTREME –NORD.**

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL, Exercice 2025.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL, Exercice 2025, le Maire de la Commune de MINDIF, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante) lance pour le compte de la Commune de **Mindif**, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux Travaux d'éclairage carrefour Brigade – Auberge municipale, dans la Commune de Mindif, Département Du Mayo – Kani, Région de L'Extrême –Nord

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement et génie civile .

3- Allotissement

Le présent Appel d'Offres est à Lot unique

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (Trente millions francs) CFA** .

5- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de *trois (03)* mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDDEVEL de l'exercice **2025** sur la ligne d'imputation budgétaire : _____

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

9 - Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à d'un montant de **600 000 (Six cent mille francs)** cfa, *lot unique* et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10 - Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune de Mindif au Tel 696 05 93 77 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

11- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Secrétariat Général au numéro suivant 696 05 93 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA*, payable à la Recette municipale de **MINDIF**

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission

par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de MINDIF, au plus tard le **04/03/2025 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°004/AONO/R-EN/D-MK/C-MINDIF/CIPM/T-BEC/2025 DU 22/01/2025
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE CARREFOUR BRIGADE – AUBERGE
MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DU
MAYO – KANI, REGION DE L'EXTREME –NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

13- Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

14- Ouverture des plis

L'ouverture *des plis se fait en un temps* et aura lieu le 04/03/2025 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de délibérations de ladite commune

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 70% critères essentiels ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- l'absence d'un sous-détail de prix unitaire ;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal à la moitié du montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion grue, vibreur, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et le non abandon de chantier	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le Maitre d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins- disante *en incluant le cas échéant les remises proposées.*

17. Nombre maximum de lots :

Sans objet.

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général, Tel : 696 05 93 77 ou 682 29 42 21 et en ligne.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, ou le Maitre d'Ouvrage 691 62 80 80

MINDIF, le 22 JAN 2025

LE MAIRE,
(Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante)

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- Préfet Mayo - Kani
- ARMP/EN
- DDMAP/MK
- DDEPAT/MK
- Président CPM /CNE MINDIF
- Affichage chrono



Najida Vagai